

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s avant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

ADHESION AU CLUB DES UTILISATEURS CORIOLIS

L'association de type loi 1901 intitulée « Club des utilisateurs CORIOLIS » créée en 1997, regroupent les personnes morales de droit public dont la gestion comptable, budgétaire et financière fait appel au logiciel CORIOLIS.

L'objet de l'association est de permettre la rencontre et l'échange entre les représentants des Départements, villes, Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines, syndicats... adhérents sur les questions concernant, la maintenance et l'évolution du logiciel **CORIOLIS**.

Indépendante de la Société BULL, éditeur du progiciel, cette structure favorise les échanges entre utilisateurs et participe activement à l'expression des besoins de maintenance et de développements nouveaux.

La ville de Clermont-Ferrand a fait l'acquisition de ce progiciel en 2006 et sollicite en ce sens une décision de son Conseil Municipal.

Le montant actuel de la cotisation est de 100 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de cette adhésion.

DELIBERATION

Les propositions de M. BARDOT, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 juin 2007

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT